

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 11 février 2019 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 27 Votants : 31

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 5 février 2019 s'est réuni le lundi 11 février 2019 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CARBONNET Serge, CALZAVARA Martine, GALDIN Nicole, GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, ANGELY Lydie, CORRÈGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, CAMPS Brigitte, BROUILLON Hervé, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, SPECOGNA Marilyn, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, CILLIERES Charles, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : BALLEREAU Marie-Catherine, VERDIER Alain, MARCHAND Jean-Pierre, MAURIN Patrick, BRETAGNE Karine, MANIER Bernard

Pouvoirs : de BALLEREAU Marie-Catherine à de GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, de MARCHAND Jean-Pierre à CHRISTEN Roland, de MAURIN Patrick à DALLA SANTA Jean-Christophe, de BRETAGNE Karine à MAHIEU Anne.

A.12

Subvention à l'Équipement du Club Cycliste Marmande

Afin d'assurer les déplacements du Club Cycliste Marmande, l'association « CCM 47 » s'est doté d'un minibus aménagé pour un montant de 21 500.00 €.

Le Conseil Départemental de Lot et Garonne subventionne l'acquisition dudit matériel à hauteur de 7 500 € dans le cadre de son régime d'aide spécial aux associations sportives.

La Commission Sport a émis un avis favorable pour le versement d'une aide à l'équipement pour un montant de 7 500.00 €. Il convient d'autoriser M. le Maire à verser cette subvention.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

- | | |
|-----------------|--|
| Accepte | le principe de verser une aide financière à l'association « Club Cycliste Marmande » pour l'achat d'équipements sportifs |
| Autorise | le versement de la somme de 7 500.00 € au Club Cycliste Marmande |
| Dit | que le montant de cette subvention sera prélevé sur les enveloppes prévues au budget 2019 |

Votants : 31 Abstention : 00 Exprimés : 31 Contre : 00 - Pour : 31
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Marmande le 12 février 2019



Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 14.02.2019
et de sa transmission au contrôle de légalité le 15.02.2019



Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET